



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1421

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Lyon Urban Data pour la mise en oeuvre d'un dispositif innovant à destination des entreprises pour concevoir et tester les services de la ville de demain au titre de son programme d'actions pour l'année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1421**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Lyon Urban Data pour la mise en oeuvre d'un dispositif innovant à destination des entreprises pour concevoir et tester les services de la ville de demain au titre de son programme d'actions pour l'année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lyon Urban Data a été créée en 2014. Elle réunit des entreprises, des pôles de compétitivité et des clusters d'entreprises ainsi que des acteurs de la recherche. Sa vocation est de participer à la dynamique d'innovation et d'expérimentation autour des services de la ville intelligente "smart city".

Elle a pour objet de :

- monter, accompagner et accélérer la co-création et l'expérimentation de nouveaux services dans le domaine de la ville intelligente,
- favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs dès le début de la conception de nouveaux services,
- mettre en place et développer un laboratoire d'usages "Living Lab" destiné à tester en grandeur nature des services, des outils ou des usages nouveaux autour de cette thématique, en coopération avec les entreprises, des laboratoires de recherche, les collectivités locales ainsi que des utilisateurs.

Ce lieu, dédié aux entreprises et ouvert aux citoyens, appelé "TUBà - Tube à expérimentations urbaines", est implanté au cœur du quartier Part-Dieu. Le territoire d'expérimentation est l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon et peut s'étendre jusqu'au territoire régional pour certains projets. TUBà est centré sur les fonctions de co-conception et d'ingénierie, d'expérimentation et d'animation urbaine, sous forme d'expérimentation de projets innovants. Il regroupe ainsi des activités d'intérêt général.

L'association sollicite le soutien de la Métropole pour son programme d'actions 2016 dans le cadre de ce projet.

I - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon s'est dotée, en 2012, d'une stratégie dédiée à la ville intelligente à travers la démarche "Grand Lyon Métropole intelligente". Cette démarche intègre différents éléments : énergie, services dématérialisés innovants, nouvelles formes de mobilité, outils territoriaux de l'innovation.

"Grand Lyon Métropole intelligente" s'appuie sur la conviction que l'usage du numérique permet de créer un style de "vie en ville" renouvelé. Il s'agit de trouver de nouvelles solutions technologiques, urbaines, sociales, environnementales pour améliorer la qualité de vie en ville tout en créant de nouveaux emplois, de nouveaux métiers. En plaçant l'humain et l'innovation au cœur de la démarche de Métropole intelligente, la Métropole de Lyon mise sur la capacité de chacun à devenir un acteur du territoire et fournit les outils pour chercher, inventer, proposer, expérimenter, tester les solutions.

Cette démarche a été réaffirmée en 2015 sur le périmètre élargi des compétences de la nouvelle Métropole : la santé, le social, l'environnement, l'éducation, la culture, l'insertion.

Sur le plan opérationnel, l'association Lyon Urban Data contribue plus particulièrement aux objectifs de la Métropole, en :

- accompagnant le montage de projets collaboratifs d'expérimentation, entre entreprises, acteurs de la recherche, autour des données et des nouveaux services de la ville de demain,
- participant à l'animation de la réutilisation des données publiques, et à la mise à disposition des données privées, comme leviers de développement économique et de création de nouveaux services,
- animant une dynamique pour l'écosystème lyonnais, en complémentarité et partenariat avec les autres acteurs de l'innovation présents sur le territoire, en termes d'opportunités et de leviers de développement économique autour des services de la ville de demain et du big data,
- accompagnant les entreprises dans leur phase d'expérimentation afin de sécuriser le process de conception d'un nouveau service par des tests auprès des utilisateurs finaux et dans des conditions réelles,
- impliquant les usagers et les citoyens, tout au long des process de conception et d'expérimentations de nouveaux services,
- animant une communauté d'usagers à mobiliser pour réaliser les expérimentations,
- animant une dynamique sur le quartier Part-Dieu, comme terrain d'expérimentation privilégié,
- animant une veille technologique et réglementaire dans les domaines des nouveaux services de la Ville intelligente et l'utilisation des données.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0429 du 6 juillet 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 71 330 € au profit de Lyon Urban Data dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif innovant à destination des entreprises pour concevoir et tester les services de la ville de demain pour l'année 2015.

L'association Lyon Urban Data propose un mode de développement collaboratif d'une part, et un positionnement sur la Métropole intelligente d'autre part, qui se traduisent par une interaction entre des acteurs d'univers très différents : acteurs du numérique comme des services urbains, et qui dépassent largement le cadre de ses membres.

Ainsi, le "Living Lab" est aussi bien à la disposition des membres de l'association que de l'ensemble des acteurs économiques intéressés par les outils qu'il propose. En outre, le projet permet ainsi de favoriser l'attractivité du territoire et aux partenaires privés de valoriser leurs innovations sur les marchés liés aux services de la "Ville intelligente". Telle est l'ambition portée par l'association Lyon Urban Data.

Après un an et demi d'activité, le TUBà a pris position dans l'écosystème de l'innovation numérique et de la Ville intelligente à l'échelle métropolitaine et au niveau national avec :

- la participation à des événements (Forum des interconnectés, salon SIDO, Smart city Expo World Congress Barcelone, conférences thématiques), l'organisation d'événements de mise en réseau des acteurs métropolitains (Tuba crunch, Tuba K'fé, Tuba Apéro, Tuba X-perts, Tuba Data room), l'organisation d'événements pédagogiques sur la ville de demain (biennale du design, accueil de classes, organisation d'ateliers pour enfants d'imagination de la Ville de demain), la création d'un showroom de la dynamique d'innovation numérique en lien avec la Smart city avec l'accueil au sein du Lab de démonstrateurs (Bornes tactilo TCL, borne 3D de la Métropole, applications mobiles),
- l'organisation de premiers challenges d'innovation ouverte entre grands groupes et start-ups : Remix my Energy avec EDF, Marathon de l'E-nnovation avec la Caisse d'Epargne, Smart city app Hack avec Dotopen,
- le démarrage de premières expérimentations : Onlymoov, Urban Pulse avec Veolia, Cityhero, Gazpar avec ERDF et l'ALE (action en cours),
- l'hébergement de start-up en phase d'incubation, expérimentation de services (4 start-up sont actuellement accueillies au sein de l'espace de coworking).

Sur l'ensemble de l'année, 33 partenaires privés/publics se sont mobilisés dans l'association, 65 événements ont été organisés, 102 start-ups ont été rencontrées, 62 visites d'entreprises et délégations ont été organisées, une communauté de 1 900 tubeurs (usagers) a été constituée.

III - Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel

L'année 2016 s'inscrit dans la continuité de 2015, avec les objectifs complémentaires suivants :

- consolider le savoir-faire de l'association avec la poursuite du déploiement de l'offre TUBà à destination des partenaires : organisation du challenge Habitat et bien-être (avec VEOLIA, Bouygues immobilier et Sopra-Steria), organisation d'un hackathon sur le domaine de la santé (Hacking Health) avec la Fondation pour l'Université de Lyon, le développement du projet "Mes infos" en partenariat avec la Fondation internet nouvelle génération (FING),

- étoffer l'offre d'accompagnement des startups et petites et moyennes entreprises (PME) dans le dispositif d'accompagnement au développement de solutions innovantes dédiées à la ville intelligente par l'expérimentation et co-design avec les usagers.

Pour sa 3ème année d'exercice, le fonctionnement de l'association Lyon Urban Data repose sur un modèle économique mixte privé et public en s'appuyant notamment sur :

- 9 grandes entreprises (EDF, Véolia, SFR, Sopra-Stéria, Bouygues immobilier, Caisse d'épargne Rhône-Alpes, GRDF, Enedis et Kéolis) qui ont établi un partenariat financier spécifique avec l'association, à hauteur de 50 000 € chacune, soit 450 000 € de financement privé,

- des fonds européens mobilisés dans le cadre du programme de fonds européen de développement économique et régional (FEDER) pour développer une plateforme d'open-expérimentation urbaine dédiée aux PME en Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2016-2018,

- des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité signée pour la période 2010-2016.

Lyon Urban Data sollicite la Métropole à hauteur de 66 000 € pour son fonctionnement.

Dépenses	Montant en €	Recettes en €	Montant en €
<i>achats</i>	35 000	<i>vente de produits finis, prestations de services</i>	35 000
achats d'études et de prestations de services	30 000	prestations de services	35 000
achats non stockés de matières et fournitures	3 000		
fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000		
<i>services extérieurs</i>	103 000		
sous-traitance générale	3 000		
locations mobilières et immobilières	90 000		
entretien et réparation	9 000		
assurances	1 000	<i>subventions d'exploitation</i>	203 000
<i>autres services extérieurs</i>	48 000	Europe FEDER (conventionnement en cours)	77 000
rémunération intermédiaire et honoraires	40 000	Région Auvergne Rhône-Alpes	60 000
déplacements, missions, réceptions	6 000	Métropole de Lyon	66 000

Dépenses	Montant en €	Recettes en €	Montant en €
divers	2 000		
impôts et taxes	5 000	autres produits	466 000
charges de personnel	405 000	cotisations	466 000
rémunération du personnel	283 500		
charges sociales	121 500		
dotations	108 000		
dotation aux amortissements	108 000		
Total	704 000	Total	704 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 66 000 € au profit de l'association Lyon Urban Data dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif innovant à destination des entreprises pour concevoir et tester les services de la Ville de demain au titre de son programme d'actions pour l'année 2016. La Région Auvergne-Rhône-Alpes apporte à l'association une contribution financière de 60 000 €, dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité pour la période 2010-2016. Il est précisé que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

Au regard de la réglementation européenne, l'association est qualifiée de "pôle d'innovation". La subvention de fonctionnement est, quant à elle, composée d'une part d'une aide à la location correspondant à 15 % de la valeur vénale de référence dans la limite de 200 000 € sur 3 exercices fiscaux (règle "de minimis" de l'article R 1511-23-3 du code général des collectivités territoriales) et d'autre part, d'une aide à l'animation du pôle assise sur des coûts admissibles (règlement n° 651-2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014) ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 66 000 € au profit de l'association Lyon Urban Data, pour le projet de "Living Lab" (TUBà) sur le quartier de Lyon Part-Dieu au titre de son programme d'actions pour l'année 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Lyon Urban Data définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer, en section de fonctionnement, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O4984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.